

Burundi/ZLECAf : le supplément vert pour la stratégie nationale

APAnews, 03 décembre 2024 APA-Bujumbura (Burundi) | A travers le rapport du supplément vert de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à Bujumbura espère pouvoir tirer davantage de profits des opportunités de commerce vert intra-africain. Le gouvernement burundais, avec le soutien de la division de l'intégration régionale et du commerce (RITD) de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), a organisé des ateliers à la revue technique et à la validation du rapport du supplément vert de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Ces rencontres ont eu lieu dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable et une adaptation proactive aux défis posés par les changements climatiques afin d'atteindre les objectifs de la Vision du Burundi Pays Émergent en 2040 et Développement en 2060, souligne une note parvenue ce mardi à APA. Les ateliers, qui se tiendront du 3 au 5 décembre 2024 ont pour objectif de préparer l'élaboration d'un document stratégique destiné à positionner l'Afrique de l'Est afin de bénéficier des opportunités de commerce vert intra-africain. Les panels aborderont des sujets tels que la production durable, l'adaptation au changement climatique basée sur des données, les normes vertes et la participation des femmes dans les chaînes de valeur vertes. De façon plus détaillée, l'atelier de revue technique (les 3 et 4 décembre 2024) présentera et évaluera le rapport de l'étude du supplément vert de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, ainsi que les plans d'actions et de financement qui y sont associés. Les participants incluront des représentants du secteur public, des chercheurs, des acteurs du secteur privé, et des experts en économie verte. De même, l'atelier national de validation, prévu le 5 décembre, rassemblera un éventail plus large de parties prenantes pour discuter des résultats, valider le document final et formuler des recommandations pour sa mise en œuvre. Après ces 3 jours, ces ateliers devraient aboutir à un rapport validé avec des recommandations pratiques et un plan de financement clair pour les activités proposées dans le cadre des initiatives identifiées. ARD/Sf/te/APA